



**MAIRIE DE BOURNAN**

Secrétariat ouvert lundi de 13h15 à 15h15, mardi de  
15h00 à 17h00 et jeudi de 14h00 à 16h00

A l'attention des conseillers municipaux

**CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu

Le lundi 23 septembre 2024 à 19h00 dans la salle de la mairie

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,

**ORDRE DU JOUR**

- Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux
- Participation à l'action « Elu.e.s Rural.e.s Relais de l'Egalité » et désignation d'un élu relais au sein du conseil municipal.
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : exonération en faveur des immeubles situés dans une zone de France ruralité revitalisation (ZRR)
- Location du logement communal situé 20 rue principale
- Rideaux motorisés pour la scène de la salle socioculturelle
- Recensement de la population 2025 : agent recenseur
- Aménagement aire de jeux
- Fossé de la VC7
- Questions et informations diverses